



RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS MUNICIPAL 4/2022

PROJET D'AMÉNAGEMENTS ROUTIERS EN LIEN AVEC LA CRÉATION D'UN NOUVEAU DÉPÔT-GARAGE MBC – PARCELLES N° 147 & DP6 ROUTE DE PREVERENGES – COMMUNE DE DENGES –

Madame la Présidente du conseil communal
Mesdames & Messieurs les Conseillers ,

PRESENTATION :

La commission chargée de l'étude du préavis 4/2022 présenté par la Municipalité s'est réunie en date du 24.11.2022 à la salle des Jardins à Denges.

SITUATION :

Nous référant au contenu du préavis déposé par la Municipalité n° 4/2022 , la commission a pris connaissance de l'ensemble du projet d'aménagements routiers en lien avec la création du dépôt – garage & MBC et statuer plus précisément sur l'emprise d'une surface de 33 m2 située sur les parcelles 147 & DP6 permettant l'exécution de travaux de génie civil légers qui constituent une emprise de stabilisation /accotement et un remodelage du terrain naturel.

Nous prenons acte que le propriétaire de la parcelle 147 est au courant de cette anticipation parcellaire et qu'une convention a été établie avec le dit propriétaire.
(voir Pos. II développement du préavis municipal)

Nous notons également que l'ensemble des travaux y.c. l'emprise sur les dites parcelles ont été mis à l'enquête publique antérieurement et que cette procédure n'a fait l'objet d'aucune opposition & remarque pour cette nouvelle affectation.

Dès lors, le DIRH a approuvé le dit projet d'aménagement.
(voir Pos. III procédure du préavis municipal)

CONCLUSION :

En conclusion, la commission a pris connaissance du dossier et au vu de la demande de la Municipalité, approuve le préavis municipal 4/2022 dans son intégralité.
Dès lors, Madame la Présidente du Conseil Communal, Mesdames et Messieurs les Conseillers nous recommandons d'approuver et adopter ce préavis.

Denges, le 24. 11. 2022

présentation de la commission :

Mme Althéa Vurpillot
M. Christian Fankhauser
Mme Sabine Mahieu
M. Jacques Sirisin – président- rapporteur